Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 51 (1959)

Heft: 12

Artikel: À propos du IVe centenaire de l'Université de Genève : l'Université

ouvrière de Genève

Autor: Dottrens, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385123

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos du IVe centenaire de l'Université de Genève

L'Université ouvrière de Genève

Par Robert Dottrens, professeur

Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre des bâtiments académiques, construits aux Bastions en 1868, le conseiller administratif John Braillard s'exprima en ces termes: « Pour que ce palais que notre République démocratique construit à la science soit plus qu'un amas de pierres trop chèrement payé, il faut trois choses: une loi nouvelle qui complète l'enseignement, un esprit nouveau qui satisfasse aux besoins modernes, enfin des cours populaires où la masse vienne puiser des notions pratiques et vraies... Ouvrons une plus large place dans notre futur palais à l'enseignement populaire. Les essais qu'on a faits ces dernières années doivent nous inspirer confiance! » ¹

Le magistrat municipal faisait allusion aux cours publics donnés

depuis 1855 à l'Hôtel de Ville.

Quelques années plus tard apparaissaient des cours publics et gratuits, dont l'un fut donné, en janvier 1875, dans le temple de la Fusterie par Elisée Reclus: six leçons sur l'histoire de la Méditerranée.

Ces cours étaient organisés par la ville de Genève et financés

grâce aux revenus de la Fondation Bouchet.

Il résulte de recherches entreprises par M. Berenstein, que Pierre-Paul Bouchet, par testament du 8 novembre 1873, avait désigné la ville de Genève comme sa légataire universelle, à charge pour elle de créer et d'administrer un fonds dont les revenus serviront exclusivement à faire donner des cours publics, gratuits et populaires, destinés spécialement à la classe ouvrière et ayant principalement pour objet l'hygiène, l'économie politique et les sciences cosmiques (géographie, histoire naturelle, paléontologie, géologie, etc.) en vue du progrès moral et religieux.

Bien avant sa création, mysticisme à part, c'est le statut même

de l'Université ouvrière qui est ainsi défini.

En 1891, quelques étudiants de la Faculté des sciences décidèrent d'organiser des réunions d'information et de délassement en faveur des ouvriers. René Claparède, Emile Yung et Eugène Pittard en prirent l'initiative.

René Claparède (1862-1928), frère aîné d'Edouard Claparède, professeur de psychologie et fondateur de l'Institut J.-J.-Rousseau, fut le véritable créateur du mouvement universitaire ouvrier à

¹ Chs. Borgeaud: L'Académie et l'Université de Genève au XIXe siècle, p. 444.

Genève. Animé d'un profond besoin de justice sociale, on sait qu'il créa aussi la Ligue, puis le Bureau international pour la défense des indigènes; plus tard, le Bureau international pour la défense du droit des peuples.

Lors d'un séjour en Angleterre, il avait appris à connaître l'œuvre réalisée par le révérend Samuel Barnett, lequel, en 1884, avait établi une colonie universitaire dans le misérable quartier de Whitechapel; quatorze jeunes gradués d'Oxford et de Cambridge, répondant à son appel, s'étaient installés en plein milieu prolétarien pour vivre la vie des pauvres de Londres afin de les connaître et de les aider.

En prenant une telle résolution, cette poignée d'hommes de bonne volonté inaugurait un mouvement social d'une portée considérable: le rapprochement entre les classes qui s'ignoraient et le plus souvent se méprisaient.

Ce fut la première création d'un centre d'éducation ouvrière:

Toynbee Hall, dont René Claparède raconte l'histoire 2.

Claparède fut saisi par la valeur d'une telle entreprise: faire participer le peuple aux jouissances que procurent la culture et l'éducation supérieure. Il fut conquis par cette institution dont le principe de base était: « Puisque le monde ouvrier ne peut aller à l'Université, c'est l'Université qui doit aller au monde ouvrier. »

On comprend le désir qu'il eut, en rentrant à Genève, de créer

une telle institution.

De son côté, Emile Yung publiait à son tour, à la même époque, un article sur le mouvement de l'extension universitaire en Angleterre dans la *Bibliothèque universelle*, et concluait à la création d'une action semblable à Genève.

A l'appel de Claparède et de Yung se constitua, sous le titre d'Association des étudiants pour les sciences populaires, un comité de professeurs et d'étudiants se proposant d'organiser des soirées d'information et de culture en faveur des ouvriers.

La première de ces réunions eut lieu à Plainpalais devant une

quarantaine de personnes. Ce fut un grand succès.

En novembre 1892, deux nouveaux groupes d'étudiants vinrent élargir le champ d'action et essaimèrent aux Pâquis et aux Eaux-Vives. Avec une ardeur juvénile, les membres du comité allaient à domicile déposer les cartes de convocation et préparaient causeries et lectures. « Nous parlions beaucoup de notre œuvre et nous en étions très fiers », racontait plus tard Eugène Pittard à ses amis ³.

Une vingtaine de réunions eurent lieu au cours de l'hiver 1892/

1893... puis le nombre des auditeurs alla en diminuant.

² R. Claparède: Toynbee Hall, une colonie universitaire en Angleterre, Paris, L. Larose, 1898.

³ Extension universitaire, Genève, 1898.

Ce fut le déclin, puis la fin d'un mouvement généreux. « Nous étions trop jeunes, disait Eugène Pittard, pour donner confiance à des auditeurs généralement plus âgés que nous, et nous étions aussi trop inexpérimentés pour être les pédagogues qu'une telle initiative imposait. »

On parla longtemps de cet échec dans les milieux estudiantins, à Zofingue, à Belles-Lettres, la conviction demeurant chez beaucoup « qu'il y avait quelque chose à faire » et qu'il convenait de ne pas

renoncer.

C'est alors que René Claparède et Eugène Pittard prirent contact avec le secrétaire de la Chambre du travail. Peu après, le comité de la Fédération des sociétés ouvrières entrait dans les vues des

promoteurs du mouvement.

Ce fut un nouveau et définitif départ, grâce à la compréhension de tous et aux appuis officiels: le comité de la fédération assuma les frais d'impression des programmes, la ville de Genève mit à disposition l'aula de l'Ecole d'horlogerie, le Département de l'instruction publique prit à sa charge les dépenses occasionnées par les projections lumineuses (une affaire, à l'époque!).

Dans le courant de l'été 1905, quelques militants syndicalistes décidèrent la création d'une *Ecole ouvrière* qui succéda à l'entreprise des étudiants de 1891. Jean Sigg en fut nommé président. Ernest Joray lui succéda cinq ans après. Puis ce furent Bossard et

après lui Berenstein.

Entre temps, l'Ecole ouvrière était devenue l'*Université ouvrière*, la nouvelle appellation témoignant mieux que la précédente du caractère élevé de l'effort éducatif qui se développait dans notre cité au bénéfice du monde du travail.

S'il est honnête et normal de rappeler l'œuvre et les mérites de ceux qui furent les pionniers de l'entreprise 4, ce serait faire preuve d'ingratitude et altérer la vérité de ne pas rendre hommage à deux hommes en qui s'est incarnée l'Université ouvrière de Genève: l'un, dans le passé, le vénéré professeur Eugène Pittard dont nous avons montré le dynamisme des débuts, le second qui, avec un zèle et un désintéressement que seuls peuvent apprécier ceux qui collaborent avec lui, porte depuis tant d'années la responsabilité de faire vivre ce foyer libre de culture.

Au fil des jours, Moïse Berenstein, fidèle à son idéal, avec une autorité dont les éléments essentiels sont la douceur, la persuasion et la ténacité, un souci de bien faire et de progresser qui ne se dément jamais, a fait de l'Université ouvrière ce qu'elle est aujourd'hui.

⁴ Parmi ceux-ci, rappelons les noms de MM. Borgeaud, Bossard, Chavaz, Claparède, Duparc, Gardy, Grou, Jaquier, Joray, H. Matthey, André Oltramare, Rosier, Charles Rosselet, Seippel, Sigg, Thiébaud, Tréand, Vallette, Yung, etc.

Depuis une trentaine d'années, notre ville n'a pas tardé à avoir des imitateurs; le mouvement des universités populaires s'est étendu en Suisse, dès le moment où la journée de huit heures a été introduite. Comment, à cette place, pourrions-nous taire une œuvre analogue à celle de Genève qu'à l'autre extrémité du territoire Fritz Wartenweiler a créée au Herzberg? Inspirés de l'exemple des Universités populaires danoises, Wartenweiler comme Berenstein ont entrepris de fournir à ceux qui en éprouvent le désir ou le besoin les moyens de mieux comprendre les problèmes de notre temps, de parfaire leurs connaissances dans les domaines les plus divers, d'utiliser intelligemment leurs loisirs, de devenir plus instruits, plus capables et, partant, des membres plus utiles de la communauté.

Associons à cet hommage H. Weilenmann, dont l'activité et l'initiative ont fait du canton de Zurich la terre d'élection des Universités populaires dans notre pays. Zurich en compte une soixantaine sur les quelque cent cinquante qui ont vu le jour en Suisse ⁵.

On ne saurait oublier à quel point le problème de l'éducation des adultes est d'actualité pour des raisons qui varient de pays à pays, qu'il s'agisse ici de lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme, ailleurs d'assurer la promotion de larges couches de la population à la culture.

L'éducation des adultes est un des objectifs majeurs de l'Unesco. La section de l'éducation des adultes de notre commission nationale suisse pour l'Unesco, que préside M. Camille Brandt, a déjà derrière elle une belle activité.

D'autre part, on sait la large place que le directeur du BIT fait aux problèmes d'éducation dans l'institution qu'il dirige. Nous en reparlerons.

Mais revenons à l'Université ouvrière de Genève.

Il s'agit d'une institution privée dirigée par un comité où siègent des représentants du Département de l'instruction publique, du Conseil administratif de la ville de Genève, de l'Université, des organisations ouvrières et coopératives.

Son but est atteint par le moyen de trois types d'activité: les cours et conférences, les groupes de travail et travaux pratiques, les visites et les voyages.

L'activité de l'Université ouvrière de Genève s'exerce donc sur un double plan. Par son enseignement de culture générale, elle remplit des fonctions touchant à l'éducation des adultes et, par l'organisation des groupes de travail, elle se préoccupe de l'éducation des travailleurs.

Voir H. Weilenmann: L'Université populaire, 1944. F. Wartenweiler: Aufbau. Sind wir bereit? 1945. Erwachsenenbildung in der Schweiz. Artemis-Verlag. Juni 1955. Les Universités populaires suisses 1956/1957. Artemis-Verlag, Zurich, 1957.

Cours et conférences

Il s'agit d'un effort d'enseignement général par des cours complétant les connaissances acquises.

Ils ont lieu en six cycles de huit leçons chacun, d'octobre à décembre et de janvier à mars, et traitent de : médecine, sciences naturelles, philosophie, relations de voyages, littérature, musique, peinture, problèmes économiques et sociaux.

Leur tenue est du niveau universitaire, mais l'effort des professeurs tend à les mettre à la portée de tous. Leur objet est de faire connaître les réalisations scientifiques récentes, les problèmes d'actualité, les divers aspects de la science, de la littérature et de l'art.

Leur fréquentation et la régularité des participants témoignent de leur valeur et de leur utilité.

En janvier-mars 1959, le programme a été le suivant: biologie générale humaine; la conscience du temps et de l'histoire; la physique des sons; musique, paroles et bruits.

Il fut le suivant pour la période d'octobre-décembre 1959: prévention et diagnostic précoce du cancer; les Chemins de fer fédéraux; les mythologies.

Groupes de travail et activités pratiques

Les groupes de travail sont organisés sur le modèle des séminaires universitaires: entretiens organisés à l'intention d'un nombre restreint de participants qui prennent une part active aux discussions. Ils ont eu pour objet, au cours de ces dernières années: la spéléologie, la mycologie, l'apiculture, l'initiation à la botanique générale (avec le concours de l'Institut de botanique de l'Université), la botanique systématique (avec la collaboration du Musée et du Jardin botaniques de la ville), l'entretien des installations électriques (avec la collaboration des spécialistes des Services industriels et du Syndicat des monteurs-électriciens), les installations téléphoniques (avec la collaboration de la direction des Téléphones), la construction des routes et des ponts (avec la collaboration de techniciens du Département des travaux publics), l'apprentissage (avec la collaboration des fonctionnaires du BIT et d'industriels de la place).

Signalons que, en collaboration avec les laboratoires de géologie et de minéralogie de l'Université, un groupe a même utilisé un avion pour survoler, aux fins d'étude, la région qui s'étend entre Genève et le Mont-Blanc.

Visites guidées et voyages

D'avril à octobre sont organisés des visites d'établissements divers, des excursions scientifiques, des voyages instructifs.

Le programme de 1959 comprenait, entre autres, des visites à l'Exposition du 4e centenaire de l'Université, à l'Institut du radium, à la nouvelle station de filtrage des eaux des Services industriels, une excursion en car à Entrèves où les participants ont été documentés sur les premiers travaux du percement du tunnel sous le Mont-Blanc, une excursion géologique dans la région de Bellegarde.

Une caractéristique de l'Université ouvrière de Genève est d'offrir gratuitement ses services. Elle ne perçoit aucune finance de cours ou d'inscription et l'on ne peut que s'étonner de la modicité de

son budget.

L'Université populaire de Lausanne est au bénéfice d'une subvention de 15 000 fr. de l'Etat et d'une autre du même montant de la Municipalité.

L'Université ouvrière de Genève reçoit 1800 fr. de l'Etat et 2000 fr. de la ville de Genève, à quoi s'ajoute la mise à disposition

gratuite, par les autorités, des locaux utilisés.

Si, à Lausanne, les participants aux activités de l'Université populaire ont à acquitter une taxe de cours, l'Université ouvrière de Genève a pris, à cet égard, une position de principe : les organisations ouvrières ayant inscrit à leur programme la gratuité de l'enseignement, la logique commande que cette gratuité soit un principe de l'institution.

CENTRE DE FORMATION DES CADRES OUVRIERS

Si l'Université ouvrière a répondu dans le passé et répond encore aujourd'hui à des besoins toujours actuels, elle se doit, à une époque où le monde évolue avec une impressionnante rapidité, de faire face à des obligations nouvelles nées des changements incessants dont la vie économique et sociale est le théâtre. Des faits d'ordre scientifique et économique: invention de matières premières, découverte de la cybernétique et automatisation grandissante des entreprises, par exemple; d'autres de nature politique et sociale: évolution des relations du capital et du travail, abondance de la production et insuffisance du pouvoir d'achat des consommateurs, instauration du Marché commun, etc., posent aux travailleurs de toutes catégories et de toutes conditions, et particulièrement aux responsables des et aux cadres ouvriers, des problèmes ardus et urgents au sujet desquels un minimum d'information devient une inéluctable nécessité.

C'est cette vue aiguë des besoins de ce temps qui a incité l'Université ouvrière à accepter la proposition de son président d'organiser périodiquement des cours de formation de cadres ouvriers. Elle a répondu ainsi à un désir maintes fois exprimé. Dans la Tribune de Genève du 14 mars 1958, le professeur Eugène Pittard,

infatigable, publiait un article dans lequel, analysant ce projet et lui donnant son approbation, il relevait quelques-uns des considérants accompagnant celui-ci pour justifier la création d'un Centre de formation des cadres ouvriers: « ... aujourd'hui, les conventions collectives et la législation ont mis le monde ouvrier en face de responsabilités nouvelles. Il s'agit de préparer les intéressés... à connaître de près les problèmes concernant la réglementation du travail... Seule la possession d'une culture générale suffisante sera de nature à leur permettre la mise en valeur des connaissances techniques qu'ils auront acquises. » Et Eugène Pittard concluait: « Si l'on me demandait ma pensée personnelle, je dirais: lorsqu'un débat quelconque est engagé, n'est-il pas préférable d'avoir comme interlocuteurs des hommes qui parlent une langue semblable à celle que nous parlons nous-mêmes, où les mots, de part et d'autre, ont la même valeur? Alors les discussions ne se poursuivraient-elles pas plus facilement? »

Ajoutons que cet article d'Eugène Pittard était préfacé avec beaucoup de sympathie par M. Gaston Bridel, directeur du journal, qui, lui aussi, soulignait l'intérêt très vif du projet de M. M. Berenstein dont la remarquable actualité n'échapperait pas aux lecteurs.

A son tour, M. Jean Möri, traitant de l'action syndicale pour l'amélioration des conditions de travail par suite du nombre grandissant des conventions collectives du travail et des institutions paritaires, a montré la nécessité d'augmenter le nombre des représentants du monde ouvrier capables de participer aux discussions et aux travaux les concernant ⁶, afin de rendre plus aisé et plus fructueux les contacts.

Dans l'un de ses derniers rapports, M. Morse, directeur général du BIT, s'exprimait ainsi: « Placée devant la nécessité de resserrer encore davantage le contact avec les hommes qu'elle a pour mission de servir et avec les problèmes dont elle doit s'occuper, l'organisation a, petit à petit, été amenée à faire appel à l'éducation... En 1956 a été lancé le programme d'éducation ouvrière. Ce programme a pour objectif de contribuer à doter les travailleurs de la connaissance et de l'intelligence des problèmes dont ils ont besoin non seulement pour assumer leurs responsabilités fonctionnelles et civiques dans la société moderne, mais aussi pour participer pleinement à l'édification de l'économie et au progrès social. » ⁷

A un échelon supérieur, le BIT prévoit la création d'un institut d'études sociales supérieures dont le dynamisme en ferait une source d'idées nouvelles pour les activités éducatives du BIT dans le monde entier.

6 Revue syndicale suisse, No 1, janvier 1959.

⁷ Rapport du directeur général du BIT à la 42^e session de la Conférence internationale du travail, 1958, p. 30 et 37.

L'objectif poursuivi par cet institut serait d'accroître l'aptitude à comprendre et à traiter les questions sociales, tout particulièrement en ce qui concerne le problème des relations entre employeurs et travailleurs.

Le monde patronal, de son côté, a tout intérêt à contribuer à la culture sociale du personnel des entreprises. Du reste, ne pourvoit-il pas au développement professionnel de ses cadres et de ses dirigeants par l'organisation de semaines d'études et d'information, de voyages, etc., tout comme le monde universitaire a ses journées d'études, ses congrès, ses conférences internationales?

Plus les travailleurs de toutes catégories seront informés des problèmes économiques et sociaux, voire personnels, résultant de l'évolution des conditions de la production et des relations humaines, plus ils se rendront compte des difficultés qui sont à résoudre dans tous les secteurs de la vie économique pour éviter les solutions de force ou de faillite.

Il est réconfortant de penser que dès que fut lancée l'idée de la création d'un tel centre, les autorités cantonales, universitaires, et de nombreuses personnalités genevoises donnèrent leur appui à sa réalisation. Le Conseil d'Etat « s'est déclaré prêt à soutenir moralement un effort dont l'utilité lui paraît tout à fait évidente ».

Des difficultés avaient tout d'abord surgi dans le monde patronal. C'est la raison pour laquelle le projet n'a été réalisé qu'en 1958. Alors quelques chefs d'entreprises éclairés ont accepté la demande qui leur était présentée de libérer pendant les heures de travail les ouvriers délégués aux cours de cadres par leurs associations professionnelles.

Le premier cours a eu lieu du 12 mai au 2 juillet 1958 à raison de deux après-midi par semaine.

En voici le programme:

Problèmes de géographie humaine et économique en rapport avec le travail.

Notions d'économie générale. Les systèmes économiques contemporains: économie libérale, économie dirigée, économie collective. Les problèmes de l'équilibre économique: plein emploi, investissement, progrès technique. Le mécanisme de formation des prix: la loi de l'offre et de la demande, monopole, etc.

Economie appliquée à l'entreprise: entreprises privées, publiques, artisanales, paysannes et coopératives de production. Concentration industrielle et commerciale. Intégration. Simplification du travail, stocks et approvisionnement, méthodes d'établissement des prix de revient.

La science et l'industrie: la matière, l'énergie, l'électronique.

Eléments de droit: capacité civile; obligations; poursuite pour dettes; ventes à tempérament.

Législation du travail: le contrat de travail; les conventions collectives. Lois de protection ouvrière. Conflits du travail (conciliation et arbitrage).

La sécurité sociale: AVS; allocations familiales; assurance et assistance-chômage; assurance-maladie; assurance-accidents; pré-

vention des accidents.

L'art de s'exprimer: aisance de la parole; rédaction.

Famille et profession.

Le résultat a répondu excellemment aux prévisions des organisateurs et le succès de cette première expérience a été pour eux un grand encouragement. On a pu constater en effet: le grand intérêt qu'ont pris les participants (ouvriers, anciens ouvriers actuellement secrétaires de fédération) à suivre les exposés et à approfondir les notions qui leur furent présentées; l'assiduité exemplaire et le souci d'employer à plein rendement le temps mis à leur disposition; seule une récréation de dix à quinze minutes coupait la séance de l'aprèsmidi qui se prolongeait fréquemment jusqu'à 18 h. 45; la participation active de tous les élèves qui prirent part aux discussions, posèrent des questions, firent état d'expériences acquises, etc.

La participation aux cours était gratuite.

Les prestations demandées au patronat furent minimes: congé sans rémunération accordé à deux ouvriers au maximum pour chaque entreprise à raison de deux après-midi par semaine pendant deux mois.

Ce sont les organisations syndicales qui ont pris à leur charge le manque à gagner.

Une question de principe vient ainsi d'être posée: celle du droit des ouvriers à un congé-éducation.

Il est instructif à ce sujet de faire état des dispositions de la loi française du 23 juillet 1957 accordant des congés non rémunérés aux travailleurs en vue de favoriser l'éducation ouvrière.

La durée de ceux-ci est fixée à douze jours par an, à prendre en une ou deux fois. Ces journées ne peuvent être déduites des congés payés, car il s'agit d'une période de travail effectif. Le nombre des bénéficiaires est fixé en rapport avec le total des salariés des entreprises. Un arrêt ministériel fixe chaque année la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions donnent droit à ces congés.

Il existe de tels centres de formation ouvrière aux Universités de Lille et de Strasbourg.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de justifier la raison pour laquelle de tels cours sont inclus pendant les heures de travail et non après celui-ci. On ne saurait raisonnablement demander un tel effort en fin de journée pendant le temps normalement consacré aux activités libres: repos, délassement, vie de famille, obligations sociales diverses. Ces cours réclament de ceux qui les suivent une

tension intellectuelle considérable pour s'adapter aux exigences d'un travail intellectuel pour lequel ils ont peu d'entraînement et pour assimiler des connaissances qui sortent du cadre de leurs réflexions habituelles.

Nous venons de rappeler ce que font les entreprises pour tenir au courant de l'évolution leurs dirigeants et leur personnel supérieur, lequel a déjà bénéficié des sacrifices consentis par la collectivité qui supporte les dépenses inhérentes au fonctionnement des divers établissements d'enseignement supérieur; il apparaît normal que des dispositions semblables soient applicables aux organisations ouvrières, dont les membres n'ont le plus souvent pour tout bagage scientifique que l'école primaire.

Effort des centrales ouvrières, activités de l'Unesco, projets du BIT, de toutes parts s'intensifient les préoccupations relatives à l'instauration d'un humanisme du travail, fruit de la reconnaissance du droit à l'éducation. Il doit être aussi pris en considération en faveur de ceux qui n'ont pu entreprendre de longues études et qui éprouvent le besoin, au-delà des servitudes du métier, de confronter leurs expériences, d'acquérir des connaissances, de se familiariser avec des problèmes nouveaux auxquels ils ne sont pas habitués, afin de mieux comprendre et de mieux agir.

Aussi, par delà une information sociale complémentaire, apparaît celle d'une culture élargie qui replace l'homme devant les problèmes de sa destinée personnelle et des destinées collectives.

L'extraordinaire évolution des conditions générales de la vie, à laquelle nous assistons par suite des applications de la science et de la technique, a pour premier effet spectaculaire la diminution progressive de la durée du travail professionnel. Les hommes de ma génération se souviennent de la bataille des trois huit et des luttes qui aboutirent à l'adoption de la journée de huit heures.

De nos jours, cette durée tend à diminuer encore; les vacances accordées au monde ouvrier sont acquises; déjà, la semaine de cinq jours « ouvrables » est une réalité, comme la cessation de l'activité professionnelle intervenant pour beaucoup à un âge de plus en plus éloigné de la fin de l'existence par suite de la prolongation de la durée moyenne de la vie et des limites d'âge imposées à certaines catégories de travailleurs.

Le problème de l'occupation du temps de liberté est posé: c'est celui des loisirs. Les cadres ouvriers ont le devoir de s'informer et d'œuvrer pour offrir à leurs mandants les moyens d'utiliser intelligemment les heures et les jours gagnés sur le travail professionnel.

Non pas, cela va sans dire, en imaginant je ne sais quel système de loisirs imposés qui seraient pires que le travail lui-même, mais en provoquant dans les associations syndicales des échanges de vues, des discussions pour que chacun soit à même d'agir en toute liberté, mais en prenant la responsabilité de son choix face à l'éventail de possibilités déjà existantes: cercles de lecture, ciné-clubs, centres d'éducation populaire, voyages, pour n'en citer que quelques-unes.

Le but: établir un juste équilibre entre les activités de simple détente et celles qui apportent un enrichissement de la vie personnelle et familiale.

« Il faut préparer les hommes à leurs loisirs, à ce temps libre qu'ils auront, le travail fini, pour devenir vraiment des hommes... des hommes qui soient pour toute leur vie des autodidactes. » ⁸

Personnellement, nous pensons que ce problème devrait être abordé dans un cours de formation de cadres ouvriers. Les obstacles à l'élévation des niveaux de culture sont nombreux: la classe ouvrière est menacée d'un nouvel esclavage plus redoutable encore que celui dont elle s'est délivrée.

Laissera-t-elle aux affairistes le soin de résoudre le problème? Ce qui se passe aujourd'hui, en matière de sport et de cinéma, en particulier, suffit pour nous permettre d'imaginer les dangers auxquels il devient urgent de parer pour sauvegarder la vie intérieure, l'indépendance d'esprit, le libre choix et la dignité des individus. Il serait bon de se rappeler qu'à la veille de l'effondrement du monde romain, la classe populaire ne réclamait que du pain et des jeux...

Le monde ouvrier contemporain a combattu pour son pain; il doit se convaincre — et ses cadres les tout premiers — qu'il convient dès maintenant de lutter pour une valorisation de la vie individuelle, familiale et sociale, hors du cadre professionnel, afin d'offrir à tous et à chacun les possibilités d'une ascension vers toutes les formes de culture pour éviter une chute dans l'abêtissement provoquée par les loisirs mercantiles.

C'est pourquoi une prise de position est dès maintenant nécessaire pour développer chez tous le goût et la volonté de consacrer les heures dont on dispose, au repos légitime, bien sûr, mais aussi à telles ou telles occupations librement choisies qui apportent avec elles enrichissement et satisfaction intérieure.

La première expérience d'un cours de formation pour cadres ouvriers sera suivie prochainement d'un autre cours dont le programme portera sur:

Santé et profession. Géographie humaine. Notions d'économie générale. Economie appliquée à l'entreprise. Eléments de droit. Sécurité sociale. L'art de s'exprimer. Famille et profession. Science et industrie. Législation du travail. Histoire des civilisations.

Souhaitons-lui le même succès.

⁸ Jean Guehenno: Sur le chemin des hommes, p. 137. Grasset, Paris, 1958.

A une époque où la distinction entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels prend un autre sens que celui fixé par un état de fait dépassé, on ne peut que se réjouir de telles réalisations.

Elles sont un excellent moyen d'élever le niveau de culture de la classe ouvrière appelée de plus en plus à prendre une part plus équitable dans la gestion des entreprises et dans la responsabilité des affaires publiques.

C'est pourquoi nous avons été heureux d'apporter notre contribution personnelle à cette première expérience dans laquelle nous avons vu le début d'une tentative d'éducation dont le sens profond

doit être clair à tous les esprits.

Informer objectivement, montrer la complexité extrême de tous les problèmes de la vie professionnelle et sociale, comme l'inter-dépendance des faits, des facteurs et des hommes, c'est contribuer à répandre, à faire connaître l'idée que la solution des problèmes politiques, économiques et sociaux réside, pour une bonne part, dans la prise de conscience par chaque être humain de sa responsabilité et de son sens de la solidarité, que l'amélioration des conditions de la vie collective dépend de celle des existences personnelles.

Pour s'en convaincre, il n'est que de constater à quels résultats aboutit la puissance anonyme de la masse lorsqu'elle se laisse aller aux solutions de force dont les résultats immédiats apparents ne tardent pas à se transformer en lourdes servitudes pires que celles dont on avait voulu se délivrer.

Une vie collective saine ne se suppose pas sans compréhension mutuelle et tolérance fondées sur le respect de la personnalité de chacun dans un régime de droit et d'équité!

N. B. – Nous tenons à féliciter les autorités universitaires de Genève de la place qu'elles ont bien voulu réserver à l'Université ouvrière dans le cadre de l'exposition organisée à l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de la fondation de l'Académie. En associant l'Université ouvrière à cette belle manifestation, l'Université de Genève a tout à la fois rendu un hommage mérité à un bel effort de culture et témoigné de son désir de garder un contact étroit avec la cité.

R. D.